

II La conservation et la restauration des antilopes saharo-sahéliennes au Niger : création de la Réserve naturelle nationale de Termit et Tin-Toumma

Les compétences du Cnera Cervidés-Sanglier en matière d'expertise sur les ongulés sont reconnues par le ministère de l'Environnement qui lui a confié une mission d'investigation sur la situation des ongulés africains dans plusieurs pays (Sénégal, Maroc et Niger). Douze ans plus tard, la plus grande aire protégée terrestre du continent africain vient d'être créée au Niger.



Gazelle Dorcas en fuite à l'approche du véhicule.

Un séminaire, qui s'est tenu en 1998 sur la conservation et la restauration des antilopes saharo-sahéliennes dans le cadre de la convention sur les espèces migratrices ou convention de Bonn, a abouti à la Déclaration de Djerba et été le point de départ d'un vaste projet visant à la conservation et la restauration de ces antilopes dans sept des dix-sept pays d'Afrique concernés (Tunisie, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad).

Un projet retenu par le FFEM et confié à l'ONCFS

La fiche de présentation de ce projet, intitulé « Conservation et restauration des antilopes saharo-sahéliennes », a été préparée par le ministère français de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (MATE), en liaison étroite avec la convention de Bonn et l'Institut royal des sciences naturelles de Belgique (IRSNB). Elle a ensuite été soumise au FFEM (Fonds français pour l'environnement mondial) en octobre 1999. La fiche ayant été retenue, l'étude de faisabilité, c'est-à-dire l'identification plus précise du contenu technique et du montage financier du projet (désigné par la suite par « projet ASS »), a été confiée à l'ONCFS par le MATE.

C'est dans ce cadre qu'une mission a été réalisée au Niger en mars 2000 par le CNERA Cervidés-Sanglier, afin de collecter les informations sur la situation passée et actuelle des antilopes saharo-sahéliennes (addax, oryx, gazelles damas, dorcas et leptocères) et de recenser les zones potentielles de conservation et de réintroduction en fonction des espèces et des conditions climatiques, écologiques et sociologiques.



Vallée d'Issaouane pâturée par ânes, dromadaires et dorcas.

Une situation préoccupante pour les antilopes...

La mission a confirmé la situation préoccupante des ASS au Niger et montré qu'il subsistait encore sans doute quelques oryx et addax principalement vers le Termit, et entre le Termit et le Ténéré. Des propositions de développement de la Réserve naturelle nationale de l'Air-Ténéré ont été proposées. Il a aussi été montré l'urgence de créer une aire protégée dans la région du Termit où l'oryx, considéré comme éteint, pouvait être encore présent de façon relictuelle. La zone de Termit et Tin Toumma avait suscité l'intérêt des scientifiques dès la fin des années 1980, mais les premières missions internationales de recensement n'ont démarré qu'au début des années 2000 avec le Groupe d'intérêt sahélo-saharien.

Habitat typique de l'oryx dans le Termit (Niger).

La création de la plus grande réserve du continent africain !

Douze ans plus tard, le Gouvernement du Niger a officiellement décrété, le 6 mars 2012, la création de la Réserve naturelle nationale de Termit et Tin-Toumma (RNNTT), pour la conservation de la biodiversité saharienne. Sa création, qui est un succès international, découle d'un long processus de concertation précédé d'un grand nombre d'études de terrain, qui ont permis de monter le dossier d'avant-projet de classement.

C'est dans ce pays que le projet FFEM ASS a été le plus développé, avec la création de cette immense aire protégée de 97 000 km² (la plus grande aire protégée terrestre du continent africain) où évoluent les derniers addax, gazelles dama, guépards, mouflons et gazelles dorcas du Niger. La poursuite de ce projet au Niger est actuellement financée par le FFEM, l'Union européenne et le *Sahara Conservation Fund*. L'État nigérien met à disposition les agents nécessaires du ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement. ■

Conservation and Restoration of Sahelo-Saharan Antelopes in Niger

The Ministry of the Environment entrusted to the ONCFS in 2000 a mission of investigation on the situation of the African ungulates in several countries of Africa.

In Niger this mission had shown the urgency to create a protected area for the last oryx still present in Termit region.

Twelve years later the biggest ground protected area of the African continent has been created, The national natural reserve of Termit and Tin-Toumma. The objective is the preservation of the Saharan biodiversity.

